

Procès-verbal du Conseil d'École n°3 du 26/06/2025

Ecole d'Arnac la Poste

Membres du Conseil d'école

- Mme l'Inspectrice de circonscription : Mme Maurin (excusée)
- Mme le Maire : Mme Drieux accompagnée de Mme Joly
- Parents d'élèves : Mme Tijeras (présidente de l'Association « les enfants d'abord ») (excusée), Mme Coulon (excusée), Mme Hug, Mme Boos, Mme Detrez, M. Desmassias
- Enseignants : M Labrunie, Mme Guillemain, Mme Précigout
- Personnel communal : Mme Ribière (ATSEM).
- DDEN : Mme Roch et M. Vigor

Début de séance : 18h00

1. Présentation de la répartition et effectifs pour la rentrée 2025/2026

Pas de changement d'enseignantes pour la rentrée 2025/2026. Mme Pascal reprend à 80% et sera déchargée le vendredi par Mme Labarre.

La personne assurant la décharge de Mme Précigout est également Mme Labarre. Elle assurera la décharge de Mme Précigout un lundi sur 3.

Les répartitions peuvent évoluer durant l'été en fonction des inscriptions :

TPS/ PS /MS/GS : 19 (2 + 9 + 5 + 3)

CP/CE1 : 11 (3 + 8)

CE2/CM1/CM2 : 18 (6+4+8)

Un décloisonnement des CE2 aura lieu l'après-midi en classe de CP-CE1.

2. Approbation du conseil d'école n°2

La directrice de l'école est présidente du conseil d'école et en rédige le PV. Au conseil d'école suivant les membres du conseil d'école approuve ou annote le conseil d'école. PV approuvé.

3. Questions pédagogiques

* « Je lis, j'élis » : les enfants ont pu voter pour leur livre préféré parmi une sélection de 5 albums.

Les élèves ont réalisé leur vote en conditions « réelles » à la salle polyvalente avec le matériel de vote spécifique (isoloir, urne, liste et cartes électorales...)

* USEP : rencontre athlétisme cycle 1 à Arnac la poste le 21 mars

* USEP rencontre orientation cycle 2 et cycle 3 le 14 mars à Saint Pardoux

* Rencontre jeux coopératifs à Saint Pardoux le jeudi 13 juin organisé par l'école de Saint Hilaire la Treille

* Piscine : les élèves de cycle 2 et 3 ont participé à une séquence natation de 7 séances. Un MNS a pris en charge les nageurs et les enseignants ont assuré les cours des autres élèves.

* Haie d'écolier : plantation d'une haie par les élèves de cycle 2 et 3 dans le terrain derrière l'école.

* Festival « Graines de rue » : les élèves de l'école ont assisté à un spectacle de théâtre au sein de l'école de Saint-Sulpice-Les-Feuilles le jeudi 5 juin

* Le mystère du colibri : les élèves de l'école ont assisté à un spectacle au Centre culturel Yves Furet dans le cadre du projet de l'année

*JMF : les maternelles et CP ont assisté à un concert le jeudi 19 juin à Saint Sulpice les Feuilles

* les classes d'élémentaires ont participé au projet Théa. Une intervenante est venue 5 fois dans chaque classe et les élèves ont produit une représentation le lundi 16 juin à Limoges au centre culturel Jean Gagnant.

* Voyage scolaire : les élèves des 3 classes ont participé à un séjour de 3 jours et 2 nuits à Lathus Saint Rémy. Ils ont travaillé sur la préservation de la planète par des ateliers autour de la nature. Le coût du voyage était de 135 par enfant (hors bus). Les familles ont contribué à hauteur de 25 euros par enfant.

* Fêtes de fin d'année : vendredi 20 juin : spectacle à partir de 18h prolongé par la fête de la musique organisée par l'association « Les enfants d'abord ».

*Annulation des parcours du cœur en raison du mauvais temps. Report prévu mardi 1^{er} juillet mais la météo risque de nouveau nous contraindre à annuler.

Pour l'année 2025-2026 :

- inscription des classes d'élémentaire aux projets 'Destination conte musical' et 'En terre de feu'

- inscription des classes au projet 'Les p'tites compagnies du 87'

Nous n'avons pas encore reçu la confirmation de notre participation ou non à un des dispositifs.

REMERCIEMENTS : l'équipe remercie chaleureusement la municipalité qui permet, par le financement des bus et des subventions, de réaliser tous ces projets. Nous remercions également l'association « Les enfants d'abord » qui répond toujours favorablement aux demandes de subvention qui permettent de réaliser tous nos projets et s'investit activement dans la vie de l'école à chaque événement.

Nous remercions l'Amicale des anciens élèves pour sa participation aux différents événements.

PROJET ANNUEL 2025/2026 :

Les trois enseignantes souhaitent travailler l'année prochaine sur un projet commun « voyage autour du monde ».

4. Vie scolaire

. Organisation de la semaine pour la rentrée 2025

Emploi du temps inchangé :

LUNDI : 9h-12h / 13h30-16h30

MARDI : 9h-12h / 13h30-16h30

JEUDI : 9h-12h / 13h30-16h30

VENDREDI : 9h-12h / 13h30-16h30

+ APC 16h30-17h30 (1h - un jour par semaine : à définir pour l'an prochain)

La rentrée 2025/2026 des élèves aura lieu le lundi 1 septembre à 9h.

. Présentation de la liste de fourniture par classe

Les listes de fournitures sont approuvées par le conseil d'école et seront distribuées dans les cahiers avant la fin de l'année. Une liste sera aussi envoyée par mail.

Une liste commune est proposée pour les élèves du CP au CM2.

Cette liste est identique à celle de l'année passée.

. Coopérative scolaire : bilan financier

DEPENSES :

Graines de rue : 235 €

Billet SNCF : 54,2

Tombola USEP : 15 + 628,5

JMF : 70

CCYF : 210

Voyage fin d'année : 4303,08

Bus voyage :

Livre : 39,6+55

Adhésion usep : 327,90

Cotisation occe : 122,5

Achat petit matériel : 15 + 7,84 + 10,62 + 21,78 + 39,6 + 21,86 + 18,12 + 10,82 + 9,34 + 9,99 + 29,75

+ 17,55 + 11,26 + 8,45 + 18,61 + 3,58 + 7,21 + 12,98 + 25,89 + 18,07 + 25,85 + 25,54 + 6,71 + 17,51 = 393,93

Chocolat : 1251,79

TOTAL : 8758,51

RECETTES :

Participation des familles : 86+ 81+ 52+188 +80 + 158 + 608,90 +36 + 116 + 66 = 1471,90
(photo, concert, tombola, coopé)

Participation famille voyage : 375+600

Subvention les enfants d'abord : 600 €

Subvention mairie : 255 + 1000

Subvention la tousse à projet : 383,35

Marché de Noël : 371

Don : 60

Vente chocolat : 198,15+1336,9+133,8

Département : 305

TOTAL : 7071,1

BILAN : Nous débiterons l'année 2025-2026 avec **4 212,97** euros

La mairie a pris en charge les bus pour les différentes sorties.

Le conseil départemental va prendre en charge le bus pour Saint Pardoux.

5. Santé et sécurité : alerte incendie et exercice PPMS

2 exercices incendie réalisés dans l'année (évacuation sans incident).

6. Projet d'école

Cette année nous avons élaboré un nouveau projet d'école avec les écoles du RPI.

Les axes pour les années 2025-2029 sont les suivants :

AXE 1 : gérer l'hétérogénéité des élèves

- Faire progresser les enfants en lecture à voix haute
- Faire progresser les élèves en mémorisation des faits numériques
- Croiser les regards sur la gestion des élèves à besoin éducatif particulier

AXE 2 : favoriser l'autonomie des élèves

- Développer la coopération entre les élèves
- Enseigner explicitement ce qu'est être autonome
- Accompagner l'élève vers l'autonomie de manière progressive et outillée

AXE 3 : investir le collectif pour faire évoluer les pratiques

- Harmoniser les pratiques pédagogiques entre les enseignants
- Renforcer la liaison entre les écoles et le collège de secteur

7. Les activités périscolaires

Le CLAS : poursuite du dispositif l'an prochain, certainement sur le même créneau, le jeudi, de 16h30 à 18h. C'est gratuit, et très bénéfique pour les enfants qui y participent. Cette année, le thème était la biodiversité, et les enfants ayant participé ont créé des affiches qui vont être transformés en panneaux, qui seront installés sur les différents lieux dans le bourg. Un temps d'inauguration sera proposé pour l'installation des panneaux, en septembre, pour valoriser le travail réalisé par les enfants.

Temps découverte : il y aura renouvellement de propositions d'activités pour les élèves. Cette année, le lundi de 16h30 à 17h30, avec une animatrice, au sein de l'école. Les représentants de parents d'élèves soulignent le fait qu'il serait souhaitable que des thèmes d'activités soient proposés pour que les familles puissent s'emparer des propositions.

Tarif au trimestre pour les familles : 7€.

Dispositif « Savoir rouler », par le biais de la com-com. Des vélos prêtés par l'Usep seront a priori toujours présents à l'école à la rentrée. La mise en place du dispositif pourrait ainsi être envisagé lors de la première période.

8. Questions diverses

Travaux :

Bac autour du toboggan sera réparé dès que possible.

Grillage derrière les buts dans la plaine de jeux : un devis a été demandé pour rehausser la hauteur du grillage et éviter au ballon de sortir de l'aire de jeux.

Aménagement de la plaine de jeux et des cours de récréation. Une réflexion sera engagée en 2026, mais elle sera en grande partie conditionnée par l'évolution de l'offre du tissu scolaire sur le territoire. Il est prévu de laisser repousser les peupliers en les taillant régulièrement pour retrouver une partie d'ombre sur la plaine. Les peupliers poussant sur la plaine n'ont pas vocation à rester.

Cantine :

Une question est posée concernant l'origine des produits alimentaires proposés à la cantine aux enfants (souhait de plus d'aliments bio et/ou locaux)

Mme le maire explique qu'elle adhère au dispositif particulier « Ma cantine... » et loi Egalim est respectée par la commune. Une attention particulière est donnée aux commerçants de la commune (superette pour les fruits et légumes notamment) ainsi qu'aux fournisseurs locaux (qui ne sont pas tous certifiés bio). Des produits bio sont proposés aux enfants, mais d'autres éléments entrent également dans la réflexion.

Périscolaire :

Plusieurs problématiques ont été remontées cette année aux parents d'élèves comme « l'oubli » d'un enfant à la cantine au « coin de réflexion ». Mme le Maire indique qu'une réponse a été apportée lors d'un rendez-vous avec les parents d'élèves. Les rappels à l'ordre ont été faits auprès du personnel concerné. Cependant, il est souligné que le comportement des enfants reste problématique à la cantine. Mme le Maire invite les parents élus à venir constater d'eux-mêmes le comportement des enfants sur ce temps.

Mme Hug indique qu'un sentiment de « punition permanente » remonte de la part des enfants, et qu'il serait bon de plus les écouter. Mme le Maire répond que la mise en place d'un service civique et des formations du personnel ont permis de répondre aux problématiques. Le service civique sera reconduit l'année prochaine, mais les candidats ne sont pas toujours au rendez-vous. A chaque fois qu'il y a une dérive, une réponse est apportée, tant aux familles, qu'aux agents. La cantine est un service offert aux familles, c'est un temps collectif, il ne pourra jamais être traité de manière individuelle.

Les échanges portent ensuite sur le règlement cantine signé par les familles, ainsi que sur les temps de garderie. Mme Hug propose de rédiger une version plus lisible pour les enfants du règlement intérieur qu'elle soumettra à la mairie.

Il est demandé si les agents sont au courant que les punitions collectives sont interdites. Il est répondu que oui.

Il est rappelé que le seul souhait des représentants de parents d'élèves est le bien-être des enfants. Mme le Maire répond que c'est un souhait partagé.

Evénements prévus en 2026 :

Marché de Noël : vendredi 12 décembre 2025

Fête de l'école : vendredi 19 juin 2026.

Fin de séance : 20h30.

Présidente : Mme Précigout

Secrétaire : Mme Guillemin